République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260625-12DCC250626-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 25 juin 2026	N° 12dcc250626

Le conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire le jeudi 25 juin 2026, à 20h00 l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 19 juin 2026
Nombre de membres : 49
Quorum : 25
Nombre de membres présents : 43
Nombre de votants : 49

Il était composé comme suit :

Etaient présents : BERGOT Stéphane, BOTHOREL Hervé, BOUCHER Patrice, ABGUILLERM Gildas, ARS Wilfried, BLEUNVEN Christian, CABON Jean Luc, CATTIN Jean Luc, CLAVIER Martial, COATEVAL Bruno, COUSTANCE Catherine, DARE Claude, DUBOIS Elise, FERELLOC Jean Christophe, FOLL Loïc, GAUTIER Valérie, GUEZENNEC Jessica, GUIZIOU Fabien, HABASQUE Nadine, HAVET Nadège, JESTIN Claudine, KERJEAN Aurélie, KERLAN David, LE COQ Gwendal, LE FLOCH Renaud, LE FUR Olivier, LE GALL Christelle, LE POLLES Philippe, LEON Julie, LOZACH Marie Christine, MARCHADOUR Violaine, MARZIN Olivier, MASON Anne, MICHEL Mewen, POULNOT MADEC Anne, REDT Gérard, RICHARD Danielle, ROUDAUT Anne Thérèse, SALIOU Christine, STAEHLE Caroline, TADIER Adeline, TONARD Hélène, TREGUER Jean François,

Excusés :
ABARNOU Mickaël donne pouvoir à Martial CLAVIER, KERANDEL Hélène donne pouvoir à Loïc FOLL, L'HOSTIS Nolwen donne pouvoir à Hélène TONARD, HELIES Karine donne pouvoir à Patrice BOUCHER, JAUD Christiane donne pouvoir à Christelle LE GALL, LAOT Cédric donne pouvoir à Olivier LE FUR

Désignation Cluster algues

Le pôle métropolitain du Pays de Brest a initié une réflexion en 2016 pour soutenir le développement local de la filière algues à laquelle la Communauté de Communes du Pays des Abers a été associée. Cette initiative s'est traduite par la mise en place d'un « cluster algues » en 2018 avec pour objectif la mise en réseau des acteurs privés et publics du Pays de Brest autour d'une cause commune : **la structuration et le développement d'une filière algues.**

La filière représente environ 2 500 emplois en Bretagne répartis dans 85 établissements, dont 500 enseignants chercheurs (IUEM à Brest, SBR à Roscoff, CEVA à Pleubian notamment).

Le 6 avril 2023 s'est tenu l'assemblée générale constitutive afin de créer une association, structure qui porte le Cluster Algues Bretagne et dont le fonctionnement quotidien (salarié-frais de structure) est pour l'essentiel supporté par les cotisations de ses adhérents.

La communauté de commune du Pays des Abers a adhéré au Cluster algues en mai 2023 (adhésion : 4000 € par an (montant fixé en fonction du nombre d'emplois de la filière présents sur le territoire))

L'association est organisée autour de deux catégories de membres adhérents :

- Des membres actifs qui participe à la gouvernance opérationnelle de l'association en tant que membres du conseil d'administration : les entreprises, les EPCI, la région Bretagne, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les établissements bancaires

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260625-12DCC250626-DE

- Des membres associés : acteurs de l'écosystème de la filière algues en Bretagne (organisations professionnelles, médiation scientifique, associations, agences de développement économiques, chambres consulaires, etc.) qui intègre les groupes de travail et projets thématiques qui sont définis en fonction de leur expertise.

Cette structuration permet un travail efficace et opérationnel dans le champ du développement économique, avec une alliance forte des entreprises et des territoires, tout en respectant l'expertise et les spécificités de tous les acteurs de l'écosystème de la filière.

Considérant la proposition du Président de désigner Renaud LE FLOCH comme représentant de la CCPA au sein du Conseil d'administration du Cluster Algues.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté décide, à l'unanimité, d'approuver la désignation de Renaud LE FLOCH comme représentant de la CCPA au sein du Conseil d'administration du Cluster Algues.

Fait et délibéré à Plabennec
le 30 juin 2026,

Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER

